



# Société des Régates d'Agde et du Cap

## Assemblée Générale du 4 Février 2023

L'Assemblée Générale 2022 de la SORAC, régulièrement convoquée, s'est tenue le samedi 04 février 2023 au restaurant « l'Anantara » au Cap d'Agde, présidée par Henri Roques.

### 1-Signature des présents

Étaient présents ou représentés 47 membres sur 125 inscrits, représentant 37.6% des membres inscrits. Le quorum étant réuni, l'Assemblée Générale peut donc délibérer.

### 2-Intervention d'un représentant de la Mairie ou de la SODEAL

Michèle TARDY, Conseillère Municipale et membre du conseil d'Administration de la SODEAL, nous confirme une augmentation de 12% des tarifs du port, due à l'inflation générale. Elle nous informe que des travaux de restructuration et de rénovation du port vont être programmés, ainsi que l'installation de compteurs pour chaque bateau (eau et électricité) à partir de 2023 par tranches.

D'autre part il est prévu l'installation d'une estacade à l'avant-port et d'un petit bassin pouvant accueillir les plaisanciers et les régatiers de passage.

### 3-Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 05 Février 2022

Aucune remarque concernant le PV de l'AG du 5 Février 2022

**Les membres présents l'approuvent à l'unanimité.**

### 4-Rapport moral du Président Henri Roques

Je remercie tous les présents pour leur participation à cette assemblée générale.

Cette année 2022 a été à peu près normale après les années de pandémie, Hugues Naudin nous parlera des résultats sportifs et Marc Bazille des résultats financiers.

#### SUBVENTIONS

- À ce jour, Christian a fait le nécessaire pour nous obtenir les subventions qui nous permettent de fonctionner et de couvrir notre loyer.
- Normalement, nos avantages portuaires seront maintenus. Pour le futur ??

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président : 06 15 91 42 54

Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

- Pour l'EscalAgde, nous avons reçu 3000 euros de la mairie d'Agde pour l'utiliser en 2021. Nous l'avons également obtenu pour 2022. Je l'ai redemandée pour 2023 et en principe c'est accepté.
- Nous avons obtenu 1.000 euros du Conservateur par l'intermédiaire de la ligue pour la régates l'EscalAgde.
- Cette année, et pour l'instant, pas de subvention de la Ligue, ni du Conservateur de prévu pour nos régates mais « SOS PAREBISE » sera avec nous pour l'Escalagde et toujours Navicap/Uship pour la régates éponyme.
- Compte tenu de l'inflation et de la hausse générale des prix, nous devons anticiper et prévoir déjà notre budget 2023, notre trésorier Marc nous en parlera tout à l'heure.

## **ACTIVITÉS 2022**

En cette année 2022, nous avons continué notre nouvelle organisation :

- Avec Marc Legay aux manettes, notre site a continué à s'enrichir. Les inscriptions pour nos régates se font toujours directement. Le lien pour le paiement vers Helloasso est direct. Vos équipiers sont préenregistrés et grâce à Hugues Naudin, les données sont exportées directement vers la FFV pour valider les régates. Skippers et équipiers ont maintenant pris l'habitude.
- L'EscalAgde a bien eu lieu malgré le coup de vent, en un parcours particulier sans aller à la Escala. 33 bateaux, dont 6 bateaux espagnols, étaient prêts à naviguer. Un plan B a été mis en place par le comité d'organisation de la SORAC à la plus grande satisfaction des équipages qui redoutaient l'annulation de l'épreuve. Tout le monde nous a fait part de sa reconnaissance et a félicité la SORAC pour avoir su rebondir, de telle sorte que cette édition 2022 ait pu avoir lieu et se solder par un grand succès et cela bien sûr à la capacité de notre organisation et grâce surtout aux bénévoles.
- Pour le salon Nautique, cette année, on a eu un nombre de visites assez bon, dommage qu'il a manqué parfois quelques bénévoles sur notre stand.
- Oscar nous satisfait pleinement. La Ligue nous l'a demandé pour plusieurs manifestations, ce qui était prévu dans notre contrat initial.
- Nous avons repris nos régates et nos habitudes, nous retrouvons la convivialité qui nous a manqué.

Tout est prêt pour cela, notre calendrier est fait en conséquence, cependant si pour le briefing nous avons toujours beaucoup de monde, à l'apéritif du soir, il n'y a pas grand monde : pourquoi ?

- La régates UNCL-IRC a été une réussite. Les bateaux venus de l'extérieurs ont trusté les premières places, mais la participation de nos bateaux a été importante et le spectacle magnifique. On renouvelle cette année à un tarif d'inscription toujours raisonnable. Petit rappel : la SORAC prend à sa charge le certificat IRC.

## **POUR CETTE ANNÉE 2023**

- Les aides aux coureurs et récompenses de fin d'année sont maintenues pour 2022. Pour 2023, le CA devra tenir compte de notre situation financière pour décider.
  - Le règlement du trophée SORAC ainsi que le livret du coureur seront actualisés et adaptés en fonction de notre activité.
- Hugues Naudin nous parlera tout à l'heure du nouveau système de classement
- Le calendrier est en ligne version du 31 janvier 2023 petites modifications, retour à l'édition du 24/10/2022
  - Actuellement, fin 2022 nous avons 126 adhérents : 85 équipiers et 41 skippers
- En 2020 nous avons 117 adhérents, et en 2021 : 105 adhérents : 60 skippers et 45 équipiers.

## **ÉVÉNEMENTS À VENIR**

### L'EscalAgde

- FORMAT DIFFÉRENT – ÉPREUVE SUR 2 WEEK-END, le prochain Conseil d'Administration devra le valider.
- J'ai rencontré Xavi au salon nautique, il s'est montré favorable à ce format.
- L'Avis de Course est en préparation, il sera diffusé après l'accord du Conseil d'Administration sur ce nouveau format.
- Ouverture des inscriptions début mars 2023.
- Cette année, l'EscalAgde comptera toujours pour le championnat de ligue Duos.
- Pas de bateau en « touriste », mais ouverture à tous ceux qui n'ont pas de certificat Osiris pour un classement en bis.
- Toujours grade 4 à la FFV
- Reprise de toutes nos festivités plus celles du WE de Pentecôte.
- Plus de communication et l'organisation sera plus importante donc appel à de bonnes volontés
- Animation le WE de Pentecôte
- Les arbitres sont validés

### La Truffade

- Le 5 mars.
- Cette année encore, la truffade sera organisée avec les Auvergnats, plusieurs bateaux de Voile Auvergne et Voile découverte seront présents.
- Repas le soir avec truffade et cuissot de bœuf rôti.
- Entraînement le samedi après-midi si possible.

### Le Téléthon

- Reprise des sorties en bateau.

### Les premières régates de 2023

- Régate du Téléthon annulée et Régate des huitres reportée
- Difficulté d'interpréter la météo et organisation difficile si trop peu de bateaux sont inscrits

## **NOS BENEVOLES**

- Un grand merci à tous nos bénévoles. Ils sont toujours aussi disponibles et efficaces.
- ÉRIC MIOT = nouveau partenaire sport 2000, son épouse Véronique présente au bar et apéritif
- ALAIN RIGAUT = Formation comité de course et son épouse Danielle aussi avec Véronique.

### HOMMAGE JEAN-LOUIS DAMBLE

Pour la représentation de la SORAC à l'extérieur et ces résultats régionaux et nationaux.

GILLES VAILLÉ et ARIANNE POUJET = remerciement pour leur présence à la sorac et leur délicatesse pour leur retrait du Conseil d'Administration pour laisser la place aux jeunes.

CHRISTIAN VAYSSIÈRE = proposition comme Président d'Honneur

Merci à tous les participants à cette assemblée générale  
À bientôt sur l'eau

**Le rapport du président et adopté à l'unanimité.**

## **5-Compte-rendu des activités sportives 2022 – Hugues Naudin**

La saison 2022 a débuté le 30 Novembre 2021 et s'est terminée le 28 novembre 2022. La Sorac avait programmé 18 régates, 17 épreuves ont pu être organisées.

### **Participations aux Régates**

La fréquentation aux régates reste en baisse. Nous avons eu en moyenne 18,6 bateaux par épreuve contre 22,8 en 2021.

La participation a varié de 8 à 31 bateaux par épreuve. Régates où la participation a été la plus importante :

- L'Escalagde : 31 Bateaux,
- Le Brescou d'Or : 26 Bateaux,
- Trophée de la Ville d'Agde : 24 Bateaux.

Epreuve la moins fréquentée : La régata de minuit : 8 Bateaux.

### **Trophée SORAC 2022**

Bateaux qui ont participé le plus aux épreuves du Trophée :

Participation à 16 Epreuves :

- FARFADET,
- SUD NAUTISME.

Participation à 15 Epreuves :

- MELISANDRE.

Participation à 14 Epreuves :

- LOU POUL,
- AKKA,
- HALTOR III,
- ORIA,
- SYMBOL.

## **CLASSEMENT DU CHALLENGE DES CLUBS 2022**

**411 CLUBS CLASSES**

Année	Discipline	Place	Pts	ST_Club	Club	CDV	Ligue	Activité Sportive		Mobilisation		Performance	
								Points	AS %	Points	Mob. %	Points	Perf. %
2022	H	11	67 803	<a href="#">34024</a>	C N Palavas	34000	124	8 824	13%	49 059	72%	9 920	15%
2022	H	18	60 508	<a href="#">34011</a>	SORAC	34000	124	10 000	17%	43 332	72%	7 176	12%
2022	H	20	58 932	<a href="#">34013</a>	YC La Grande Motte	34000	124	7 059	12%	37 859	64%	14 014	24%
2022	H	24	56 288	<a href="#">30001</a>	SNGRPC	30000	124	9 412	17%	38 082	68%	8 794	16%
2022	H	46	40 686	<a href="#">34029</a>	ASBBvoile	34000	124	8 235	20%	25 810	63%	6 641	16%
2022	H	65	30 077	<a href="#">11011</a>	Y.C. PORT LEUCATE	11000	124	5 883	20%	20 044	67%	4 150	14%
2022	H	68	29 563	<a href="#">34051</a>	LVM voiles	34000	124	7 647	26%	17 871	60%	4 045	14%
2022	H	70	28 531	<a href="#">66004</a>	Y C CANET ROUSSILLON	66000	124	4 706	16%	18 569	65%	5 256	18%
2022	H	75	26 906	<a href="#">9003</a>	C.V.R.L.	9000	124	3 530	13%	15 745	59%	7 631	28%
2022	H	80	26 094	<a href="#">34007</a>	S N B THAU	34000	124	6 471	25%	16 104	62%	3 519	13%
2022	H	89	23 264	<a href="#">11007</a>	GRUISSAN YACHT CLUB	11000	124	4 118	18%	16 450	71%	2 696	12%
2022	H	99	20 854	<a href="#">34905</a>	C N CAP D AGDE	34000	124			14 797	71%	6 057	29%

## CLASSEMENT NATIONAL DES ACTIVITES SPORTIVES

### 447 CLUBS CLASSES

Place Nationale	Points National	CLUB	Ligue	Département	Rang Région	Points Région
1	1602	Y C CHERBOURG	NORMANDIE	Manche	1	10 000
2	1380	C V ARCACHON	NOUVELLE AQUITAINE	Gironde	1	10 000
3	1256	C N LORIENT	BRETAGNE	Morbihan	1	10 000
4	973	S R ANTIBES	SUD	Alpes-Maritimes	1	10 000
5	900	C V MARTIGUES	SUD	Bouches-du-Rhône	2	9 706
6	804	SORAC	OCCITANIE	Hérault	1	10 000

## Championnat Régional Individuel Fédéral 2022

### Par Licencié

Place Régionale	Licence	Nom	Prénom	Club	Ligue	Pratique
1	<a href="#">0004692N</a>	DAMBLE	Jean-Louis	SORAC	124	Hab.
9	<a href="#">0524978C</a>	BOUZOL	Gilles	SORAC	124	Hab.
10	<a href="#">1083706L</a>	NOPPE	Jean-Marie	SORAC	124	Hab.
12	<a href="#">1032724E</a>	LO PINTO	Jean-Marc	SORAC	124	Hab.
13	<a href="#">1110561K</a>	BLACK	David	SORAC	124	Hab.

## Classement OSIRIS Façade Méditerranée

Par Licencié : Sur 4224 licenciés classés en Méditerranée

Place	Année	Licence	Ligue	CDV	Club	Non Prénom	Points
1	2022	<a href="#">0004692N</a>	124	34	SORAC	DAMBLE JEAN LOUIS	1683,8
7	2022	<a href="#">1110561K</a>	124	34	SORAC	BLACK DAVID	1241,1
8	2022	<a href="#">1296474U</a>	124	34	SORAC	BARRAU JEAN PAUL	1238,7
10	2022	<a href="#">1032724E</a>	124	34	SORAC	LO PINTO JEAN MARC	1171,1
16	2022	<a href="#">0524978C</a>	124	34	SORAC	BOUZOL GILLES	1077,5
17	2022	<a href="#">1083706L</a>	124	34	SORAC	NOPPE JEAN-MARIE	1077,5

## Par Bateau / Skipper : Sur 1042 bateaux classés en Méditerranée

Place	Année	Licence	Dept	Voile	Bateau	Type	Skippé par	Points
3	2022	<a href="#">0004692N</a>	34	<a href="#">FRA 39243</a>	SCHEGGIA	SUN FAST 3200	JEAN LOUIS DAMBLE	1311
5	2022	<a href="#">1032724E</a>	34	<a href="#">GER 6484</a>	AKKA	FINNFLYER 36	JEAN MARC LO PINTO	1145
8	2022	<a href="#">0524978C</a>	34	<a href="#">FRA 37585</a>	PASSION PARTAGEE	FARR 30	GILLES BOUZOL	1077,5
11	2022	<a href="#">1296474U</a>	34	<a href="#">FRA 9684</a>	HALTOR	DUFOUR 34 2003 PERF	JEAN PAUL BARRAU	980,6
13	2022	<a href="#">0525711R</a>	34	<a href="#">FRA 792</a>	FARFADET	SYMPHONIE Q	BERNARD COURSIERES	953,4
16	2022	<a href="#">0325742Q</a>	34	<a href="#">FRA 2928</a>	LOU POUL	SUN FIZZ Q	HENRI CAUQUIL	936

## Championnat de Ligue DUO

### Après 11 épreuves :

Dans le Groupe 1, sur 62 participants :

- Premier SCHEGGIA,
- Treizième EDGE,
- Dix huitième AKKA.

Dans le Groupe 2, sur 41 participants :

- Deuxième SUPER CHAT,
- Onzième FARFADET,
- Quatorzième LLASTTARI

## Championnat de Ligue SOLO

### Après 7 épreuves :

Dans le Groupe 1, sur 26 participants :

- Septième L'EMBELIE,
- Douzième HALTOR III,
- Dix septième MELISANDE.

Dans le Groupe 2, sur 18 participants :

- Troisième ORIA,
- Septième GIPSY III,
- Neuvième SYMBOL.

## 6-Trophée SORAC 2023 – Hélène-Anne Matéo

**Hélène rappelle les nouvelles règles de course pour les régates du Trophée SORAC (règles décidées en CA le 5 décembre 2022) :**

-Pour éviter que trop de bateaux ne soient disqualifiés car arrivés hors temps, le Comité de course a proposé de faire 2 groupes avec 2 arrivées. Une course commune avec un classement scratch et un parcours plus long pour les plus gros bateaux.

-Tous les bateaux sont classés sur le petit parcours pour la FFV

-Petit parcours, actuellement inscrits 14 bateaux – inférieur ou égal à 23.5 (D1, D2, R2)

-Grand parcours, 20 bateaux – supérieur à 23.5 (D3, R3)

-les 2 groupes n'apparaîtront que dans le classement SORAC.

Cette règle de course sera appliquée chaque fois que ce sera possible.

### Résultats du challenge 2022 :

22 bateaux ayant participé à au minimum 7 régates sont récompensés par un bon d'achat USHIP au prorata du nombre de bateaux par groupe.

\*D1 - 7 bateaux récompensés : 1<sup>er</sup> Farfadet, 2<sup>ème</sup> Oria, 3<sup>ème</sup> Superchat, 4<sup>ème</sup> Ti Punch, 5<sup>ème</sup> Gipsy 6<sup>ème</sup> Theodore, 7<sup>ème</sup> Petite Fleur.

\*D2 - 4 bateaux récompensés : 1<sup>er</sup> Lou Poul, 2<sup>ème</sup> Haltor, 3<sup>ème</sup> Scheggia, 5<sup>ème</sup> Constance.

\*D3 - 5 bateaux récompensés : 1<sup>er</sup> Mélisande, 2<sup>ème</sup> Zinzala, 3<sup>ème</sup> L'Embellie, 4<sup>ème</sup> Stereden Vad, 5<sup>ème</sup> Moana.

\*R1 - 1 bateau récompensé : Five

\*R2 - 1 bateau récompensé : Louis

\*R3 - 4 bateaux récompensés : 1<sup>er</sup> Akka, 2<sup>ème</sup> Sud Nautisme, 3<sup>ème</sup> Le Kaïdoz, 4<sup>ème</sup> Firecrest.

## 7- Rapport, compte-rendu financier – Marc Bazille

Bonjour et bienvenue à tous.

Nous voilà encore réunis pour faire le point et pour moi il ne s'agit pas seulement d'une obligation imposée par les statuts de notre association.

C'est ensemble que nous devons ajuster nos actions et prendre les décisions pour que notre activité puisse perdurer et pourquoi pas se développer malgré le contexte morose et le pessimisme ambiant.

2022 fut une année où le présentiel a repris le dessus mais nous n'avons toujours pas retrouvé le niveau d'avant la Covid.

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Vente licences	13323	10587	8791	9479
Adhésion SORAC	8970	8650	6635	7083

Si nous prenons comme année de référence 2019 les ventes de licences ont baissé de 30% et les adhésions de 21%.

Il faut néanmoins noter une amélioration encourageante entre 2021 et 2022 soit + 8/9 %.

Le bilan 2022 se termine par une légère perte de 1264.38 due à cette baisse d'activité.

Cette année notre CA a souhaité faire un effort particulier pour la dotation de notre challenge soit une somme de 3311€ (soit environ 47% du total de vos adhésions) Nous avons payé l'avant dernier loyer de notre bateau comité OSCAR ; fin 2023 il sera entièrement à nous.

Si vous souhaitez d'autres précisions sur les comptes, je reste à votre disposition. Cette année en prévision de la fin de mon mandat Joelle BELHEURE va se joindre à moi pour la gestion des comptes. Je la remercie au même titre que les autres bénévoles qui œuvrent pour la gestion du site, des licences et des engagements, Marc LEGAY et Armelle CHAILLOU.

Je terminerai par un appel toujours aussi crucial pour la pérennité de l'association concernant l'encadrement de nos régates : Arbitres, Comité, Bénévoles à terre et sur l'eau.

A tous une Bonne Année 2023

Le compte-rendu du Trésorier est soumis aux votes  
**Quitus pour le Trésorier à l'unanimité**

### **8-Budget prévisionnel 2023**

Marc nous présente le prévisionnel 2023  
(Voir Compte de résultat 2022 et Prévisionnel 2023 en annexe I)

**Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité**

### **9-Nouveau tarif de cotisation pour 2024**

Lors du CA du 5 décembre 2022, il a été décidé une augmentation de la cotisation de l'adhésion au club de 20€. Pour les équipiers l'adhésion passerait de 40€ à 60€ et pour les skippers de 85€ à 105€.

Il est rappelé que les adhésions sont déductibles des impôts depuis que le club a été reconnu « d'Utilité Publique »

Cette proposition est portée au vote :

Qui est contre ? 6

Qui s'abstient ? 15

**L'augmentation de 20€ est votée**

### **10-Elections des membres du Conseil d'Administration de la SORAC**

7 postes sont à pourvoir (5 membres sortants +1 poste vacant + 1 démission). 5 membres élus pour 3 ans et 2 membres seront élus pour 1 an (poste de fin de mandat)

**Résultat : 47 bulletins exprimés**

**Sont élus :**

Olivier Storai 46 voix  
Marc Legay 45 voix  
Alain Rigault 44 voix  
Joëlle Belheure 42 voix  
Gilles Bouzol 40 voix  
Henri Roques 39 voix  
Henri Cauquil 36 voix

**Le Conseil d'Administration sera donc composé de :**

Marc BAZILLE  
Joëlle BELHEURE  
Gilles BOUZOL  
Henri CAUQUIL  
Armelle CHAILLOU  
Marc LEGAY  
Serge MAGNIER  
Hélène-Anne MATEO  
Éric MIOT  
Hugues NAUDIN  
Alain RIGAULT  
Henri ROQUES  
Roger SPECHT  
Olivier STORAI  
Michel TARDY

**Membres d'Honneur :**

Christian VAYSSIÈRE  
Julio CALAFELL

**Le CA va se réunir pour élire le BUREAU**

**Pas de question, ni de remarque, l'Assemblée Générale est terminée à 17h30**

**La Secrétaire Générale  
Armelle Chaillou**



**Le Président  
Henri Roques**

